

Ronciers



Ronciers

Pruno-Rubion

Profil

Surface 57 ha (0.2% de la surface cantonale)

Humidité Sec Humide

Acidité Acide Alcalin

Richesse en nutriments Faible Elevée

Granulométrie Grossier Fin

Naturalité Naturel Artificiel

Identité

Equivalence :

Code du milieu : 516

Guide des milieux naturels de Suisse : 5.3.3, 5.3.4

EUNIS : F3.111

CORINE : 31.811

Protection : –

REG : agricole



Description

Les ronciers constituent le plus souvent des fourrés denses. Ils se développent sur des terrains très riches en nutriments* et bien ensoleillés. Très envahissants, ils tendent à former des massifs monospécifiques impénétrables de 2 à 3 m de haut, avec un optimum de croissance sur les terrains dénudés laissés à l'abandon¹. Ils se rencontrent également dans les clairières, le long des lisières forestières, au contact des haies ou sur les talus ferroviaires².

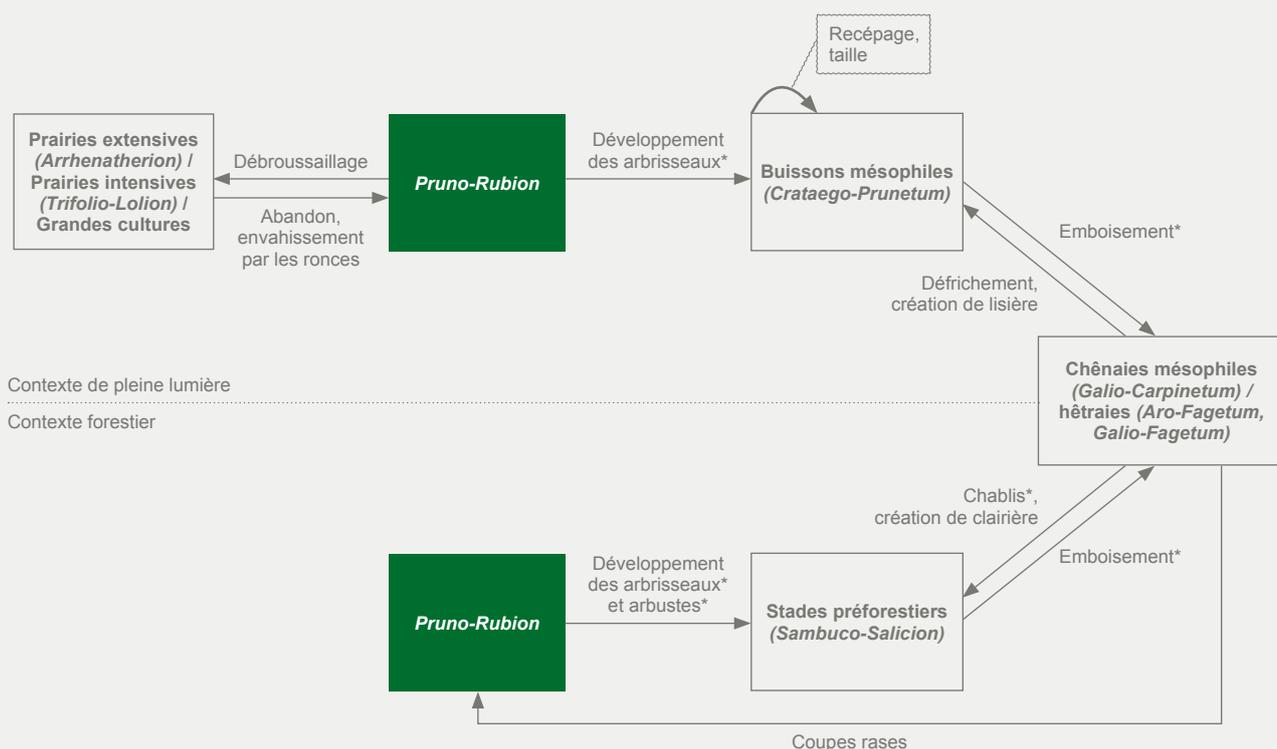
La carte cantonale des milieux regroupe à l'échelle du 1:5'000⁶ les deux variantes suivantes :

- les groupements de ronces indigènes* (*Pruno-Rubion* : Groupement à *Rubus fruticosus*) dominés par la ronce commune (*Rubus fruticosus* aggr.)³ ;
- les groupements de ronces exotiques* (*Pruno-Rubion* : *Rubetum armeniaci*) dominés par la ronce d'Arménie (*Rubus armeniacus*)³. Cette espèce* rudérale* d'origine asiatique a tendance à prendre la place des espèces* indigènes*⁷.

Valeur biologique

Les ronciers jouent un rôle important dans la protection des sols de l'espace rural en limitant l'érosion superficielle par leur ancrage racinaire². Ils sont également importants pour la biodiversité*, car ils forment des structures favorables à la faune (insectes, petits et grands mammifères, oiseaux) en offrant des sites d'alimentation, de reproduction, ainsi que de nombreux abris². C'est particulièrement vrai pour les nombreux papillons et abeilles sauvages auxquels les ronciers offrent gîte et nourriture⁴.

S'ils bénéficient d'une certaine largeur et d'un linéaire suffisant, les ronciers peuvent fonctionner comme des corridors biologiques² et s'intégrer au paysage bocager, au même titre que les cordons d'espèces ligneuses ou que les formations buissonnantes. Leur dynamique de colonisation peut toutefois être problématique dans certains cas, notamment lorsqu'ils se développent au détriment de milieux* rares et moins dynamiques.



Vulnérabilité et gestion

Assez fréquents sur le territoire genevois, les ronciers colonisent les milieux* perturbés. Parce qu'ils sont très concurrentiels et se développent rapidement, en particulier sur les terrains riches en nutriments*, les ronciers sont perçus comme des signes de désordre et de mauvais entretien. Pour cette raison, ils sont souvent combattus, le plus souvent par arrachage mécanique ou par traitements aux herbicides.

Les ronciers ne sont pas entretenus à proprement parler. Sur les sites où les ronciers sont installés et jouent un rôle favorable pour la biodiversité*, comme sur les terrains abandonnés, les talus en zone agricole ou les réserves naturelles, le gestionnaire cherche à préserver leur structure tout en contrôlant leur expansion, notamment lorsqu'elle se fait au détriment de milieux* plus rares comme les prairies. Pour maintenir les ronciers, l'apparition d'arbres pionniers*, par exemple des frênes, doit être évitée et des broyages ciblés peuvent être effectués.

Le gestionnaire est confronté à la nécessité de réguler le développement des ronces lorsqu'il ouvre une prairie, crée une éclaircie en forêt ou favorise la création d'une lisière, étant donné qu'elles tendent à étouffer les espèces* qu'il souhaite valoriser. Pour les contenir, il est préconisé de faucher régulièrement les tiges, deux ou trois fois par an, sur une période allant de trois à huit ans.

Ces dernières années, la ronce d'Arménie (*Rubus armeniacus*), une espèce* invasive* à croissance rapide qui concurrence les ronces indigènes*, s'est fortement développée à Genève. Elle envahit les terrains abandonnés et les lisières. La vitesse d'expansion de cette espèce* est telle qu'il est illusoire d'espérer lutter contre elle. Aucune gestion spécifique n'est donc mise en place pour l'éliminer à large échelle, mais son développement est contenu localement. Précisons que la ronce d'Arménie fournit abri et nourriture aux mêmes petits animaux que les ronces indigènes*.



Nacré de la ronce (*Brenthis daphne*)

Le saviez-vous ?

Le nacré de la ronce (*Brenthis daphne*) est un papillon de jour dont les plantes hôtes sont les ronces, le framboisier et les violettes⁵. Autrefois rare sur le territoire helvétique⁵, cette espèce* étend son aire de répartition depuis les années 2000 et la densité des populations a augmenté⁶. La situation à Genève est analogue : considéré comme absent du canton jusque dans les années 1960, le nacré de la ronce s'est depuis largement répandu, devenant même une espèce* fréquente dans certains secteurs, notamment à l'ouest du canton.

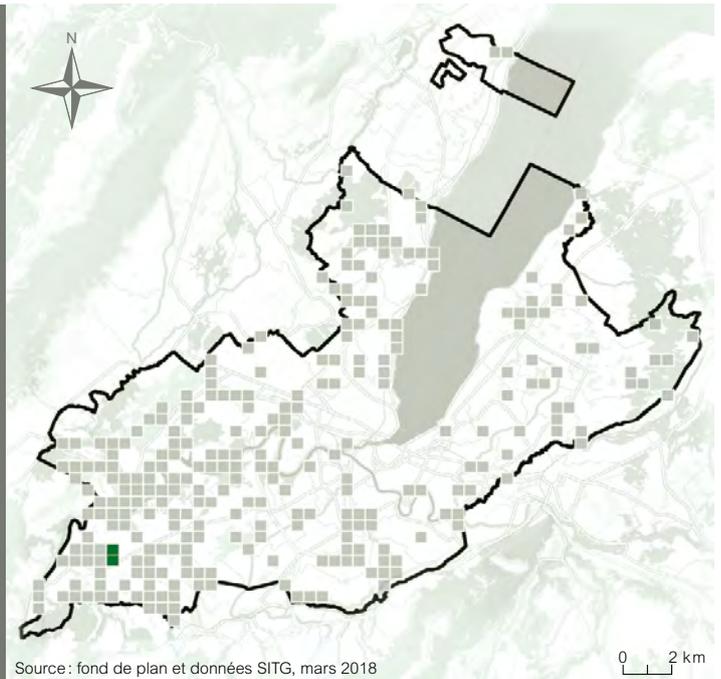
Il est difficile d'avancer avec certitude les raisons de cette évolution spectaculaire. Certains auteurs suggèrent que le réchauffement climatique aurait largement favorisé l'essor de cette espèce méridionale et thermophile* au nord de son aire de répartition^{6, 7, 8}. D'autres estiment que l'espèce* aurait aussi pu tirer parti de l'anthropisation de certaines zones, de la déprise agricole et des changements de mode d'exploitation intervenus en plaine, qui ont sans doute été favorables au développement de la ronce^{6, 9}. La communauté scientifique n'est pas unanime sur les causes du développement du nacré de la ronce, mais son expansion est bien attestée, également dans d'autres régions dont le nord de la France et le Luxembourg^{6, 8, 10, 11}.

Où observer ?

Au lieu-dit Au Meuron, au nord de la route de Chancy (Chancy). Ce lieu-dit est bien nommé puisque « les meurons » désignent les mûres.

Quand observer ?

A l'automne, la cueillette de quelques mûres constituera un dessert succulent !



Source : fond de plan et données SITG, mars 2018

Espèces

 Ronce bleuâtre
Ronce commune

Rubus caesius
Rubus fruticosus aggr.

Espèces invasives* :

Importée du Caucase pour ses fruits généreux et sucrés, la ronce d'Arménie (*Rubus armeniacus*) est aujourd'hui considérée comme une espèce* néophyte* envahissante*,¹².



Signes distinctifs : elle possède des feuilles à cinq folioles, couvertes sur la face inférieure d'un fin duvet blanc. En été, les arêtes des tiges et la base des aiguillons se colorent de rouge vif¹², tandis que la pointe de l'aiguillon est jaune pâle.

 Muscardin *Muscardinus avellanarius*

 Hypolaïs polyglotte *Hippolais polyglotta*
Fauvette grisette *Sylvia communis*

 Lézard vert *Lacerta bilineata*
Lézard des murailles *Podarcis muralis*

 Crapaud commun *Bufo bufo*

 Decticelle cendrée *Pholidoptera griseoptera*
Conocéphale gracieux *Ruspolia nitidula*

 Nacré de la ronce *Brenthis daphne*
Bombyx du chêne *Lasiocampa quercus*

 *Alosterna tabacicolor*
Hoplia argentea

Illustrations



Hypolaïs polyglotte (*Hippolais polyglotta*)



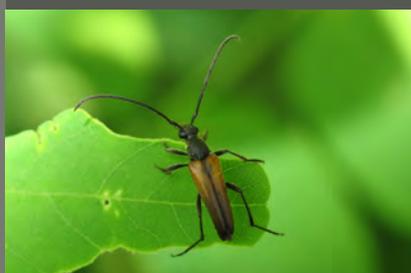
Conocéphale gracieux (*Ruspolia nitidula*)



Decticelle cendrée (*Pholidoptera griseoptera*)



Bombyx du chêne (*Lasiocampa quercus*)



Alosterna tabacicolor



Hoplia argentea



CRATAEGO-PRUNETEA

PRUNETALIA SPINOSAE

Pruno-Rubion radulae

Groupement à *Rubus fruticosus* aggr.

Rubetum armeniaci

Références

1. Delarze R. & Gonseth Y., Guide des milieux naturels de Suisse : Ecologie – Menaces – Espèces caractéristiques, Rossolis, Bussigny, 424 p., (2008)
2. Collectif (sous la coordination de Azuelos L. et Renault O.), Les milieux naturels et les continuités écologiques de Seine-et-Marne, 416 p., (2013)
3. Prunier P., Boissezon A., Figeat L., Mombrial F., Steffen J., Référentiel syntaxonomique genevois : Inventaire et descriptif succinct des associations végétales présentes dans le canton de Genève, Saussurea 47, p. 131-238, (2018)
4. Aubert M., Mouret H., Sabah C., Vaissière B., Visage C., Favoriser la biodiversité : guide des bonnes pratiques, Urbanbees, 28 p., (2013).
5. Station ornithologique suisse & FiBL, Fiches espèces : le nacré de la ronce, 2 p., (inconnu)
6. Wermeille E., Chittaro Y., Gonseth Y., Liste rouge Papillons diurnes et Zygènes : Espèces menacées en Suisse – état 2012, OFEV*, Berne, et CSCF*, Neuchâtel, L'environnement pratique n° 1403, 97 p., (2014)
7. Vittoz P., Cherix D., Gonseth Y., Lubini V., Maggini R., Zbinden N., Zumbach S., Les changements climatiques, In : Lachat T., Pauli D., Gonseth Y., Klaus G., Scheidegger C., Vittoz P., Walter T., (Réd.), Evolution de la biodiversité en Suisse depuis 1900 : Avons-nous touché le fond ? Zürich, Bristol-Stiftung, Bern, Stuttgart, Wien, Haupt, p. 348-374, (2011)
8. Radigue F., Une nouvelle espèce de papillon pour la Basse-Normandie : le nacré de la ronce (*Brenthis daphne* (Denis & Schiffermüller, 1775)), (*Lepidoptera, Nymphalidae*), In : Invertébrés armoricains n° 6, p.27-28, (2010)
9. Drouet E., communication personnelle, (mars 2017).
10. Drouet E., *Brenthis daphne* (D. & S.), nouvelle espèce pour le Maine-et-Loire (*Lep. Nymphalidae*), Entomologica Gallica n° 4, p. 212, (1993)
11. Mestdagh X., Baltus H., Renneson J.-L., Meyer M., Hoffmann L., Titeux N., Espèces nouvelles et retrouvées chez les papillons de jour au Luxembourg, In : Bull. Soc. Nat. luxemb. n° 112, p. 97-107, (2011)
12. Info Flora, fiche néophyte envahissante : *Rubus armeniacus*, (2012)

Auteurs Sophie Pasche, Anne-Laure Maire, Yves Bourguignon, Pascal Martin, Florian Mombrial, Patrice Prunier **Collaborateurs** Mathieu Comte, Laure Figeat **Illustrations** (dans l'ordre d'apparition de gauche à droite et de haut en bas) : Sophie Pasche – Roncier, Au Meuron (Chancy) ; Patrice Prunier – *Rubus fruticosus* aggr. ; Patrice Prunier – *Rubus caesius* ; Robert Braitto – *Rubus fruticosus* aggr. ; Robert Braitto – *Rubus caesius* ; Emmanuel Wermeille – *Brenthis daphne* ; Patrice Prunier – *Rubus armeniacus* ; Jacques Gilliéron – *Hypolaïs polyglotta* ; Jacques Gilliéron – *Ruspolia nitidula* ; Gilles Carron – *Pholidoptera griseoptera* ; Philippe Rosset – *Lasiocampa quercus* ; Mickaël Blanc – *Alosterna tabacicolor* ; Mickaël Blanc – *Hoplia argentea* **Contributeurs** voir [ici](#).

Ce document appartient au corpus de fiches descriptives des milieux genevois. L'ensemble des fiches est accessible et téléchargeable [ici](#). Le mode d'emploi des fiches est accessible [ici](#). Les termes annotés (*) sont décrits dans le glossaire [ici](#). La liste des acronymes est accessible [ici](#). Date de publication : Mai 2020.